

DECLARATION D'ADHESION AU PORTAIL EN LIGNE XPLAN

Le courtier soussigné (ci-après : le « **Courtier** »)

Nom de l'entreprise	
Adresse	
Lieu et date	
Signature <i>(personne-s autorisée-s selon le RC)</i>	

est au bénéfice d'un mandat de courtage avec une ou plusieurs entreprises affiliées à la Fondation Banque Cantonale Vaudoise Deuxième Pilier et énumérées en annexe. Dans ce cadre, le Courtier s'est vu octroyer par l'entreprise affiliée le droit d'utiliser le portail en ligne Xplan pour la gestion de la prévoyance professionnelle, mis à disposition par la Fondation Banque Cantonale Vaudoise Deuxième Pilier via la Banque Cantonale Vaudoise (le « **Mandataire** »).

Par la présente déclaration, le Courtier déclare vouloir bénéficier de ce portail et autorise l'utilisateur ci-après (l'« **Utilisateur** ») à en faire usage en son nom selon les modalités et conformément aux « Conditions d'utilisation du Portail en ligne Xplan » annexées.

En fonction de l'étendue de leurs pouvoirs, le Courtier et l'Utilisateur pourront effectuer tout type de mutations relatives à la gestion courante (notamment changement d'adresse, entrées, sorties, etc). Toutefois, le Courtier et l'Utilisateur prennent acte que les mutations dépendent de la fréquence des mises à jour découlant de la gestion globale du système d'information du Mandataire. Dès lors, des écarts entre les différents systèmes sont inévitables. A cet égard, le Mandataire attire l'attention du Courtier et de l'Utilisateur particulièrement sur l'article des conditions d'utilisation du portail en ligne Xplan relatif à l'exclusion de sa responsabilité.

Dès la révocation écrite des pouvoirs de l'Utilisateur par le Courtier, tout accès au service sera automatiquement supprimé à l'Utilisateur. De même, le Courtier et l'Utilisateur n'auront plus le droit d'accès au portail en ligne dès que le Mandataire aura reçu et enregistré la révocation écrite du pouvoir d'administration du Courtier de la part de l'entreprise affiliée à la Fondation BCV 2^e pilier. En conséquence, le Courtier et/ou l'Utilisateur s'engagent à ne plus consulter le portail, ni effectuer de transactions relatives à la gestion courante dès qu'ils ont connaissance de la révocation, sans attendre que leurs accès leur soient effectivement supprimés par le Mandataire.

Par leur signature, les personnes mentionnées dans la présente déclaration confirment qu'elles ont lu et acceptent les termes de la présente déclaration ainsi que les « Conditions d'utilisation du portail en ligne Xplan ».

UTILISATEUR 1

Prénom, nom	
N° de téléphone portable	
Adresse email prof.	
Lieu et date	
Signature	

UTILISATEUR 2

Prénom, nom	
N° de téléphone portable	
Adresse email prof.	
Lieu et date	
Signature	

UTILISATEUR 3

Prénom, nom	
N° de téléphone portable	
Adresse mail prof.	
Lieu et date	
Signature	

DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

- Liste des entreprises concernées**
- Copie du passeport ou de la carte d'identité de l' « Utilisateur »**

Par ma signature, je confirme que les indications figurant sur ce document et sur les pièces jointes sont exactes et j'autorise la Banque Cantonale Vaudoise à effectuer des vérifications complémentaires, si elle le juge opportun.

À RENVOYER À :

AVENA Fondation BCV 2^e pilier
c/o Banque Cantonale Vaudoise
Case postale 300
1001 Lausanne